



## Association des Médecins Coordonnateurs d'EHPAD de la région Nord Pas-de-Calais

14 Août 2012

Nous intervenons en EHPAD comme médecins coordonnateurs, en milieu privé, public ou même associatif. Afin de fédérer nos forces vives et nos connaissances, nous avons créé la MEDCO 59-62.

Pour atteindre ces objectifs de qualité et d'information, nous sommes persuadés que l'association aura son rôle à jouer dans les domaines de la gériatrie, gérontologie et la coordination des soins.

Voir le résumé des statuts au dos de la présente. (Version intégrale sur demande)

Parmi les membres fondateurs, se retrouvent des universitaires, des libéraux et des salariés, tous médecins coordonnateurs d'EHPAD.

Vous pouvez adhérer dès à présent si vous souhaitez soutenir cette création et bénéficier des services d'une association qui vous est dédiée. D'autres infos sur <http://medco5962.blogspot.fr/>

---

Le Docteur :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Médecin Coordonnateur de l'établissement :

Approuve les statuts dont les extraits sont en annexe et

Déclare adhérer à Oui  Non   
MEDCO 59-62

Verse dès à présent une cotisation de **15 Euros** à l'ordre de  
« MEDCO 59-62 » (un reçu sera envoyé)

Il est précisé que l'appartenance à une autre association, amicale ou syndicat n'empêche pas d'adhérer à MEDCO 59-62.

Remarques :

Adressez votre règlement (par chèque de préférence) au trésorier :

Dr Marie-Ange DERYCKER « Les Hauts d'Amandi » 63 route d'ARRAS 59155 FACHES THUMESNIL

# Extraits des Statuts de MEDCO 59-62

## **ARTICLE 1 : Constitution et dénomination**

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre :

**Association des Médecins Coordonnateurs d'EHPAD de la région Nord Pas-de-Calais, MEDCO 59-62**

## **ARTICLE 2 : Buts**

Cette association a pour buts :

- Permettre aux médecins coordonnateurs d'EHPAD de la région Nord Pas-de-Calais de se recenser et de mutualiser leurs connaissances
- Informer les médecins coordonnateurs d'EHPAD
- Promouvoir la qualité des soins en institution gériatrique
- Aide à la formation médicale de ses membres, participer à des congrès ou colloques ayant trait à la gériatrie, la gérontologie ou la coordination des soins et toute autre thématique intéressant les médecins coordonnateurs
- Echanger des connaissances, des informations validées, des protocoles et tous moyens de communication sur supports papier ou informatique
- Participer, coordonner, élaborer des protocoles de recherche en lien avec la gériatrie, gérontologie et l'activité du médecin coordonnateur
- S'intégrer au sein des sociétés savantes gériatriques
- Se faire connaître auprès des structures de soins hospitaliers, des CLICs, des institutions professionnelles et de toute autre institution travaillant en gériatrie ou en coordination de soins

## **ARTICLE 3 : Siège social**

Le siège social est fixé à 63 route d'Arras 59155 Faches-Thumesnil.